

La Ville de Caudan, 7300 habitants, recherche un policier municipal
Sous l'autorité du responsable de police municipale

- Il ou elle exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- L'équipe sera composée de deux agents.
- Le service assure une relation de proximité avec la population, les commerçants et entretiendra une collaboration de qualité avec les autres services municipaux ainsi qu'avec les forces de sécurité locales.

Missions

- Application et contrôle des pouvoirs de police du maire : Surveillance et relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement, à la vitesse (commune équipée d'un radar), à l'urbanisme ;
- Rédaction, diffusion et contrôle de l'application des arrêtés du Maire et occupation du domaine public ;
- Rédaction de rapports et de compte rendus, mains courantes ;
- Assistance à la consultation de la vidéo-protection sur demande des autorités judiciaires ou de la gendarmerie ; implication dans la mise en place et à la contribution à un bon fonctionnement
- Contrôle de la sécurité aux abords des lieux scolaires ;
- Coordination avec la Gendarmerie dans la gestion de différentes situations, ;
- Ecoute, information et médiation ;
- Prévention sur la voie publique ;
- Funéraire : Pose de scellés, contrôle des travaux funéraires et des implantations de concessions nouvelles ; opérations de reprise des concessions
- Présence le vendredi soir au marché hebdomadaire
- Sécurité et bon ordre des manifestations : aide à la mise en place des mesures de sécurité en vue des manifestations organisées par la commune.
- Autres missions dévolues à la fonction

Profils recherchés

Titulaire du grade de gardien brigadier ou brigadier-chef principal

Connaissance de la réglementation sur le stationnement et son application

Éthique professionnelle, personnelle et de discrétion professionnelle

Sens de la communication et bon relationnel

Capacité à médiation, faire preuve de diplomatie, de clarté, de fermeté et d'autonomie

Capacité à rendre compte et à proposer des solutions

Maîtrise de l'outil informatique (logiciels de bureautique, Gescime pour la gestion du cimetière, spécifique à la police municipale, messagerie électronique, saisie des amendes en ligne...)

Capacité rédactionnelle

Permis B exigé

Temps complet - 37h30 /semaine (horaires été/hiver)

Amplitude horaire 8h15-17h15, travail 1 vendredi soir sur 2 (19h15) + RTT, possibilité de travailler exceptionnellement dimanche et jours fériés et situation exceptionnelle.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation employeur protection sociale + commune adhérente au CNAS,

Renseignements complémentaires auprès de monsieur Patrick Collet, Directeur Général des Services –

Emmanuel Rolland responsable des ressources humaines – Edith Guegan responsable du service

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation administrative) par voie postale à Monsieur le Maire, place Louis Le Leannec 56850 Caudan ou par messagerie électronique ressources-humaines1@caudan.fr

Poste à pourvoir au dès que possible

Dépôt des candidatures au 20 juillet 2024